

Enrichissement du Sudoc, notion de réseau et rôle des CR

L'exemple du centre régional « sciences juridiques, économiques et politiques » (CR 27) hébergé par la bibliothèque Cujas

Les centres régionaux (ou CR), créés en mai 1982, à l'époque du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série), sont devenus, en mars 2002, les centres régionaux du Système universitaire de documentation pour les publications en série, les CR du Sudoc-PS ; au nombre de 33, ils exercent leurs compétences sur une aire géographique en province, mais selon un découpage thématique en Île-de-France.

Leurs missions, en presque trois décennies, n'ont pas varié : prospector et animer leur réseau, signaler, dans le Sudoc, les publications en série des bibliothèques non déployées (municipales, privées, centres d'archives...), assurer un contrôle bibliographique sur ces documents pour l'ensemble des établissements relevant de leur juridiction, bibliothèques déployées comprises.

C'est donc par eux que transitent tous les bordereaux de demandes de numérotation ou de correction destinées à l'ISSN.

Outre la constitution d'un catalogue collectif, le plus complet possible, des collections de périodiques détenues dans les bibliothèques françaises, le travail des CR permet la mise en place d'une coopération au niveau régional entre les organismes documentaires les plus divers, pour un meilleur accès à la documentation.

Force est de constater, cependant, que l'activité des CR est souvent méconnue ; que les moyens humains, laissés à la discrétion des directeurs de bibliothèques, leur font défaut ; que le réseau a parfois un maillage un peu lâche, qui laisse dans l'ombre des pans entiers de collections.

Ainsi en est-il des fonds des bibliothèques municipales d'Île-de-France, souvent patrimoniaux, mais dont aucun CR ne peut assumer la charge. Actuellement, un groupe de travail étudie le réseau des CR dans le but de redéfinir et de valoriser ses missions. Il apparaît que ce réseau détient un rôle clef dans le signalement des ressources continues, sur lesquelles il a une visibilité très grande, qu'il faut davantage exploiter.

Les organismes, qui en prennent conscience, peuvent en tirer partie dans une relation fructueuse avec le CR qu'ils abritent. Ainsi en est-il du CR 27, hébergé par la bibliothèque Cujas.

Un CR bien visible dans Cujas

Le centre régional 27 gère un ensemble de bibliothèques ou de centres de documentation spécialisés en sciences juridiques, économiques et politiques, disciplines dominantes de la bibliothèque Cujas.

En ces matières, cette dernière possède l'un des fonds les plus importants de France, étant, de plus, CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en sciences juridiques et pôle associé à la BNF. La volonté de la bibliothèque Cujas a été de donner toujours plus de moyens à son CR.



Salle de lecture de la bibliothèque Cujas

De l'été 2005 à l'été 2008, la responsable du CR a entrepris une remise à plat d'un réseau qui souffrait quelque peu d'abandon, redonnant de la vigueur et de la cohérence à l'ensemble.

Poursuivant sur cette lancée, depuis le 1er juillet 2008, un conservateur (à raison de 20 % de son temps) et deux bibliothécaires adjoints spécialisés (chacun 30 % de leur temps) s'y investissent à leur tour. Inséré dans le département des périodiques de la bibliothèque et en relation directe avec la direction, le CR est bien visible dans Cujas ; ce qui se traduit, par exemple, dans le rapport annuel de la bibliothèque, dont une partie est consacrée à son activité.

Son travail s'organise autour de deux axes : prospector, animer et informer le réseau, tout en assurant l'expertise catalographique (y compris les localisations), le contrôle bibliographique et la formation des personnels.

L'objectif est de positionner le CR 27 aux niveaux régional et national comme référent catalographique dans le domaine des périodiques et collections en sciences juridiques.

L'activité du CR envers les bibliothèques non déployées...

Le CR 27 est composé de 36 bibliothèques déployées dans le Sudoc et de 22 bibliothèques qui ne le sont pas. Trois de ces dernières sont dotées d'entrées secondaires (accès restreint à l'interface professionnel du Sudoc pour les localisations), qui assurent près du tiers de la gestion des actuels 17 320 états de collection. Il a paru important de s'assurer de l'implication effective des bibliothèques non déployées. Le renouvellement systématique des conventions les unissant au centre hébergeur

et la mise à jour de leurs notices RCR ont conforté leur intérêt pour le CR. Cela a pu être l'occasion de motiver à nouveau certaines d'entre elles, ou bien de repérer d'éventuels dysfonctionnements nécessitant un déplacement. Des échanges fructueux ont pu avoir lieu, au-delà même du périmètre des publications en série, le CR apparaissant à nouveau comme le contact privilégié pour un accès aux universitaires ou à l'ABES. Il est délicat d'établir une typologie de ces bibliothèques qui, chacune, possèdent leurs particularités. La bibliothèque administrative de la Ville de Paris ou le centre de la Documentation française, dotées d'entrées secondaires, sont très actives.

Le CEDIAS - Musée social (Centre d'études, de documentation, d'informa-

tion et d'action sociale), dont certains fonds sont uniques, s'apprête à introduire l'ensemble de ses collections de périodiques, grâce à son entrée secondaire, en relation étroite avec le CR pour la mise en place de ce chantier. Le centre de documentation du ministère du travail et des affaires sociales, la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat, possèdent aussi d'importantes collections. Viennent ensuite des structures ayant peu de forces à consacrer au CR, ou plus modestes, ou bien connaissant des évolutions internes complexes, dont la gestion exige une relation de proximité : les bibliothèques de la Chancellerie, de la Cour de cassation, ou de la Cour des comptes ; l'École nationale d'administration (ENA), l'Institut français des relations internationales (IFRI), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) le centre de ressources documentaires du développement durable (CRDD), le centre de documentation de l'urbanisme (CDU), l'école supérieure du travail social, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Île-de-France (DRASSIF), trois centres de Paris-I, l'ambassade de l'Inde : toutes font l'objet d'un suivi constant. Les relations nombreuses avec ces institutions ont permis quelques belles réalisations. Ainsi, début 2008, une bonne visibilité sur des fonds peu répertoriés, a permis l'élaboration du Guide POP (<http://biu-cujas.univ-paris1.fr/principal/guide/pop/Index.html>), qui a pour ambition de mieux faire connaître les publications officielles parlementaires (POP). Il est le fruit du travail conjoint des bibliothèques de l'Assemblée nationale, de la bibliothèque du Sénat et de la bibliothèque Cujas, sur l'impulsion de la responsable du CR. L'enrichissement du Sudoc est aussi assuré par de constantes mises à jour, mais aussi par des créations de notices. À titre d'exemple, citons le cas récent des notices de Journaux officiels en langue allemande créées d'après les collections de la seule bibliothèque administrative de la Ville de Paris ; ou bien encore, l'introduction de plus d'une cinquantaine de nouvelles notices en provenance de la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, qui s'apprête à ouvrir sur son nouveau site de La Courneuve.

La bibliothèque Cujas

Cujas souhaite renforcer la position du centre régional hébergé en son sein en lui donnant les moyens d'une politique d'animation accrue à la mesure du rôle stratégique joué par le Sudoc-PS, outil unique de recensement des titres de périodiques sur l'ensemble du territoire national et, dans le même temps, ressource collective dépassant les frontières institutionnelles.

*Pour sa part, **la bibliothèque Cujas doit proposer à la communauté scientifique la couverture la plus exhaustive possible en sciences juridiques** : le CR complète donc parfaitement cette mission documentaire par l'enrichissement constant qu'il apporte au catalogue commun. De plus, l'expertise bibliographique acquise dans le cadre du CR enrichit considérablement la bibliothèque, tant pour la gestion de ses propres collections que pour l'exercice de son rôle national de référent en matière de catalogue des périodiques en sciences juridiques.*

Enfin, le réseau formé par les bibliothèques du CR permet de nouer des partenariats utiles pour la mise en œuvre de projets interétablissements ou la mutualisation de ressources : par exemple dans le cadre d'une réflexion commune concernant le plan de conservation partagée des périodiques du quartier latin ou encore pour des actions de valorisation de fonds portées par des institutions prestigieuses (exposition virtuelle sur le Code civil produite en 2004 avec la bibliothèque de la Cour de cassation ; colloque et exposition virtuelle consacrés au doyen Jean Carbonnier, organisés en 2008 avec le Sénat ; guide d'utilisation des publications officielles parlementaires réalisé avec les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat, cf. portail de la bibliothèque Cujas).

Il est donc primordial pour la bibliothèque Cujas de contribuer à valoriser toujours davantage les activités du CR 27 dans une dimension thématique, régionale et nationale, car les fruits concrets déjà produits par cette relation dynamique permettent d'envisager pour l'avenir de nouvelles réalisations au bénéfice de l'ensemble des publics actifs dans le domaine du droit et de la recherche en sciences juridiques.

J.-É. Tosello-Bancal

Jean-Émile Tosello-Bancal, directeur de la bibliothèque Cujas
☒ 2 rue Cujas 75005 PARIS

... et sa relation avec les bibliothèques déployées

Par ailleurs, un effort particulier a été réalisé envers les coordinateurs Sudoc des bibliothèques déployées du CR 27, soit sept interlocuteurs. Il est apparu, en effet, que le CR devait intervenir davantage pour se positionner comme référent en catalogage des publications en série en sciences juridiques.

À cet effet, de même qu'un « memento sur les spécificités du format CR des données d'exemplaire » avait été rédigé pour les entrées secondaires, de même, une fiche pédagogique reprenant l'ensemble des pièces justificatives à envoyer au CR, pour toute demande de correction ou de numérotation ISSN, a été élaborée, envoyée aux coordinateurs et très bien reçue pour être diffusée aux services concernés.

De plus, des fiches de suivis concernant le traitement de leurs envois au CR sont établies et leur sont régulièrement remises. Les coordinateurs sont ainsi tenus au courant du transfert de leurs dossiers à l'ABES ou, au contraire, de la nécessité de les compléter par de nouveaux justificatifs. Enfin, un contact personnalisé a été établi avec ISSN France, à la BNF, afin d'optimiser la confection des dossiers qui lui seront envoyés via l'ABES.

Des projets

L'activité du CR 27 est donc reconstruite à part entière dans la bibliothèque Cujas, grâce à laquelle il peut se positionner, auprès de ses partenaires, comme référent en droit. L'adéquation de ses missions avec la politique de la bibliothèque permet une grande synergie.

Cela lui donne aussi les moyens de s'intégrer à des projets interétablissements, comme celui de la carte documentaire du Quartier latin, ou encore celui de la mise en place d'un guide du chercheur, par disciplines, en Île-de-France. Qui mieux que les CR, en



The Labour leader : a weekly record of social and political progress [puis plusieurs changements de sous-titres] London, dates de parutions : oct. 1891-avr. 1904 (I-XVI). avr. 1904-sept. 1922 (XVI-XXXIII, n.s.t. I-XIX) [ed. by Keir Hardie] Cote CEDIAS : 3 440 P Etat des collections : 1894 (V, 1, 31 mars)-1921 (XVIII, 6, 10 février).

Crédit photo : Coll. CEDIAS-Musée social L'introduction de ce titre dans le Sudoc correspondra à une création. Seule la BNF offre aussi cette publication, cependant avec un recouvrement moindre.

cette région, peuvent avoir un aperçu thématique des collections ? De plus, deux projets sont activement soutenus par l'établissement : la prospection de nouveaux centres à intégrer au CR et l'amélioration de la communication.

Ce dernier point passera par l'organisation d'une journée réunissant les bibliothèques du CR au sein même de Cujas (fin 2009 ou début 2010) afin que les organismes qui en sont membres prennent mieux conscience de cette appartenance commune ; mais, aussi, par la création, à moyen terme, d'une page internet qui lui soit consacrée dans le système d'information(SI) de l'établissement, alimentée par des informations ponctuelles sur son activité, par des fiches techniques ou par l'annuaire des membres.

On le voit donc, si le CR 27 fait toujours de l'enrichissement du catalogue commun une priorité, on lui a aussi donné les moyens de mener une stratégie d'animation plus forte. Cela contribue à rééquilibrer son activité, à redonner du sens à l'ensemble de ses missions et à le légitimer au sein de la bibliothèque qui l'héberge.

De tels choix sont le fruit d'une volonté interne à la bibliothèque Cujas, mais en rendre compte, comme nous le faisons aujourd'hui, peut sans doute amener à comparer avec la manière dont fonctionnent les autres CR pour en tirer des expériences fructueuses ; à envisager une nouvelle répartition de la subvention accordée aux organismes hébergeurs, dont la ventilation actuelle, trop complexe et peu lisible, tient compte presque uniquement de l'activité catalogographique ; ou encore, à réfléchir au moyen de se dégager des procédures trop lourdes et « chronophages », exigées lors de la confection des dossiers ISSN.

C. Désos-Warnier

Département des périodiques de la bibliothèque Cujas Publications internationales CR 27 « Sciences juridiques, économiques et politiques » Catherine Désos-Warnier Catherine.Desos-Warnier@univ-paris1.fr

